

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12743

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Avenue de la Couronne 428

Objet de la demande : Construire un immeuble de 101 kots étudiants, des espaces communs, un jardin partagé et 85 emplacements couverts de stationnement pour vélos et abattre 2 arbres à haute tige.

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zones P.R.A.S. : liserés de noyau commercial, zones d'habitation

P.P.A.S. : Le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un plan particulier d'affectation du sol (PPAS).

Motif principal de l'enquête :

- o Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU
- o dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- o dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)
- o dérogation à l'art.13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable)
- o Art. 175/15 - Projet soumis à RI au vu de l'Annexe B
- o 32) Logements dont la superficie de plancher dépasse 2.500 m², exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur
- o application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

L'enquête publique se déroule du 18/06/2026 au 17/07/2026.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mercredi 26 août 2026, à la Maison Communale d'Ixelles - 168 chaussée d'Ixelles à 1050 Bruxelles, à une heure qui reste à fixer.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK au plus tard le 17/07/2026 ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 04/06/2026

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.